

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Année 1861.*

---

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME HUITIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,  
rue Bonaparte, 20.

---

1861. — Février 1862.

DESCRIPTION  
DE  
DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

OU PEU CONNUS,

PAR

**E. Mulsant et Cl. Rey.**

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon.)

---

**Molorchus Kiesenwetteri.**

*Dessous du corps, tête et prothorax, noirs : labre, épistome et palpes, testacés : antennes d'un testacé fauve : élytres d'un roux testacé, avec le tiers postérieur d'un brun fauve : pieds fauves. Deuxième article des antennes égal à la moitié du suivant. Prothorax assez fortement ponctué; sans reliefs, en dessus. Elytres à peine aussi longuement prolongées que les hanches postérieures; arrondies à l'extrémité. Massue des cuisses ovale, quatre fois environ aussi large que le pédicule.*

Long. 0,0067 (3 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.).

*Corps allongé; subparallèle. Tête ponctuée; hérissée de poils obscurs; concave ou largement canaliculée entre les antennes; noire. Épistome, labre et palpes, testacés. Antennes plus longuement prolongées que le corps chez le ♂; sétacées; d'un testacé fauve; hérissées de poils longs et clairsemés sur les cinq premiers articles : le deuxième, de moitié environ aussi long que le troisième. Yeux noirs; très-étroitement prolongés en arrière, à partir de l'angle postéro-externe de leur partie principale, c'est-à-dire après l'insertion des antennes. Prothorax tronqué à son bord antérieur; un peu moins large en devant que la tête; élargi, d'avant en arrière, en ligne à peu près droite, jusqu'aux deux tiers de la longueur de ses côtés; sensiblement plus large dans ce point que la tête; rétréci ensuite en ligne à peu près droite; de moitié plus long qu'il est large à la base; relevé en rebord à cette dernière,*

et creusé d'un sillon transversal au devant de ce rebord ; faiblement relevé en rebord , en devant ; sans rebord sur les côtés ; planiuscule en dessus , convexement déclive latéralement ; fortement ou assez fortement ponctué ; sans reliefs apparents ; noir , hérissé de poils obscurs. *Écusson* petit , triangulaire ; noir. *Elytres* débordant chacune le prothorax d'un tiers environ de la largeur de leur base ; à peine prolongées jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; arrondies à l'extrémité ; une fois environ plus longues qu'elles sont larges à la base ; munies d'un rebord très-étroit ; planiuscules ; chargées d'une gibbosité sensible sur leur tiers postérieur ; offrant après l'écusson une fossette suturale , commune , ovulaire , prolongée presque jusqu'à la moitié de leur longueur ; peu densément et assez finement ponctuées ; d'un roux testacé , avec le tiers postérieur d'un brun fauve ; hérissées de poils obscurs. *Ailes* subhyalines ; plus longuement prolongées que l'abdomen. *Dos* de celui-ci , noir. *Dessous du corps* noir ; finement ponctué ; garni de poils fins et cendrés. *Pieds* allongés ; fauves ou d'un roux châtain ; hérissés de longs poils cendrés : massue des cuisses ovale , comprimée , quatre fois environ aussi large , dans son diamètre transversal le plus grand , que le pédicule : la massue des cuisses intermédiaires plus longue que le pédicule. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce a été découverte par M. de Kiesenwetter , à qui nous l'avons dédiée.

*Obs.* Elle a beaucoup d'analogie avec le *M. umbellatorum* ; elle s'en distingue , indépendamment des caractères tirés de la couleur , par le deuxième article de ses antennes à peu près égal à la moitié du suivant ; par son prothorax rétréci presque en ligne droite à partir des deux tiers , au lieu de l'être d'une manière sinuée ; relevé en rebord à la base et creusé d'un sillon transversal assez prononcé au devant de ce rebord , au

lieu d'être faiblement rebordé et plan au devant de ce rebord; sans reliefs en dessus; par ses élytres moins longues, moins rétrécies d'avant en arrière; en ogive à leur extrémité; par la massue des cuisses, même des postérieures, ovale plutôt qu'oblongue, plus comprimée et surtout plus large dans son diamètre transversal le plus grand; par le premier article des tarses moins long que les deux suivants réunis.

**Stenoria Kraatzii.**

Noir, avec partie de la tête, le prothorax, la majeure partie des élytres, les pieds, moins l'extrémité des tarses, flaves. Le prothorax rayé d'une ligne ou d'un sillon vers l'extrémité de la ligne médiane: les élytres noires à l'extrémité.

Long. 0,0067 à 0,0072 (3 l. à 3 l. 4/2). Larg. 0,0023 à 0,0028 (H l.)

PATRIE: Les Pyrénées et diverses autres parties de la France.

Nous avons dédié cet insecte à M. Kraatz, président de la Société entomologique de Berlin.

*Obs.* Cette espèce est vraisemblablement le *Sitaris thoracica* de Dejean. Elle diffère principalement du type de la *Stenoria apicalis*, décrit dans l'Histoire naturelle des coléoptères de France, par son prothorax entièrement flave, par la majeure partie basilaire de ses mandibules et partie de la tête, flaves; par son ventre brun ou noir sur une partie basilaire plus étendue, ordinairement jusqu'à l'avant-dernier arceau.

Son prothorax est seulement rayé d'une ligne ou creusé d'un sillon à l'extrémité de la ligne médiane, au lieu d'avoir une impression triangulaire; mais cette impression se trouve aussi réduite à une ligne, chez divers individus de la *St. apicalis*.

Quant aux caractères tirés de la couleur, ils offrent peu de constance. Ainsi, parfois la tête est noire ou brune, avec le

labre et une tache punctiforme sur l'épistome, flaves; d'autres fois elle est noire ou brune, avec la partie longitudinale médiane flave ou d'un flave brunâtre; quelquefois même les tempes sont en parties flaves ou flavescentes. La partie noire varie d'étendue; ordinairement elle est réduite au septième ou au sixième postérieur de la longueur des étuis, et coupée à peu près transversalement à son bord antérieur, comme chez la *S. apicalis*; mais d'autres fois elle a aussi plus d'étendue. Chez un exemplaire qu'a eu la bonté de donner M. Kraatz à l'un de nous, elle couvre les deux cinquièmes postérieurs du bord externe et le tiers postérieur de la suture. Elle est ainsi coupée obliquement en devant, au lieu de l'être obliquement.

Le caractère qui semblerait le plus spécifique de la *St. Kraatzii*, consisterait dans le prothorax entièrement flave. Mais dans la *S. apicalis* la tache noire a des développements si variables, que sa disparition ne semble qu'une variation par défaut de la matière colorante. Telle a été l'opinion de l'un de nous, contrairement à celle de Dejean, lorsqu'on a fait (dans l'Hist. nat. des coléoptères de France) des individus à prothorax flave une simple variété (var. *a*) de la *S. apicalis*.

Nous en possédons des exemplaires dont le prothorax est entièrement noir, à l'exception d'une bordure latérale irrégulière et étroite, flave. Chez d'autres au contraire la tache noire est réduite à une ligne, et déjà, chez de tels exemplaires, la tête est brune au lieu d'être noire, et laisse pressentir que le front montrera des taches jaunes ou jaunâtres, dès que la matière colorante sera devenue moins abondante sur cette partie et aura disparu sur le prothorax.

Des observations nouvelles sont donc nécessaires pour confirmer la validité de cette espèce, qui nous semble jusqu'à présent très-douteuse.